

Modern Organization Theory (Symposium of the Foundation for Research on Human Behavior). Un vol., 6 po. x 9, relié, 324 pages — JOHN WILEY & SONS, New York, 1959

A. P.

Volume 35, numéro 4, janvier–mars 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001503ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001503ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., A. (1960). Compte rendu de [*Modern Organization Theory* (Symposium of the Foundation for Research on Human Behavior). Un vol., 6 po. x 9, relié, 324 pages — JOHN WILEY & SONS, New York, 1959]. *L'Actualité économique*, 35(4), 707–708. <https://doi.org/10.7202/1001503ar>

En ce qui concerne l'empire français en particulier, sa variété géographique et démographique pose de multiples problèmes aggravés par les événements de la dernière guerre. La nouvelle constitution réaménage l'Union Française dans un esprit libéral et le Général de Gaulle a donné le choix aux colonies qui ont voté dans leur majorité pour la « Communauté » du type fédéral; toutefois leur statut ne reste pas immuable et peut être changé si un des pays membres désire sortir purement et simplement de cette Communauté.

Sur le plan mondial, la question coloniale est liée avec celle des pays sous-développés qui, humainement et politiquement, reste très angoissante. Il est évident que si l'Occident n'adopte pas une attitude appropriée à leur égard, ils se tourneront vers la Russie et vers le communisme. Les auteurs du livre citent les textes de propositions de coopération internationale qui ont été publiés dans ce sens et, en se basant sur des statistiques, indiquent des mesures qui pourraient être prises à l'avenir. L'Église catholique affirme l'existence d'un devoir des pays développés à venir en aide aux pays sous-développés économiquement, qui peut justifier parfois certaines interventions de l'État colonisateur. Suivant cette ligne de conduite, la France a établi dans ses colonies une législation sociale qui ne cesse de progresser et dont les différentes étapes et applications sont commentées dans l'ouvrage. On donne en outre, en appendice, des renseignements fort récents concernant les institutions qui régissent la Communauté française.

Dans l'ensemble, les cinq auteurs ont fait un remarquable effort pour présenter d'une façon claire et précise l'histoire et l'actualité du problème colonial européen en général, et français en particulier. On peut leur reprocher toutefois un idéalisme qui ne tient pas toujours compte de la réalité des faits.

On peut objecter qu'il est impossible d'épuiser en un volume un sujet aussi vaste que celui de la colonisation, mais des affirmations trop optimistes et trop idéalistes qui ne sont pas appuyées par une étude plus fouillée des faits risquent d'induire en erreur un lecteur qui serait tenté d'accepter comme une vérité ce qui n'est en somme, souvent, qu'un dogme ou un souhait, aussi bien intentionné soit-il.

A.P.

Modern Organization Theory (Symposium of the Foundation for Research on Human Behavior). Un vol., 6 po. × 9, relié, 324 pages. — JOHN WILEY & SONS, New-York, 1959.

Le livre regroupe des études faites par différents auteurs et publiées par Mason Haire à l'occasion du congrès organisé en février 1959 par le Foundation for Research on Human Behavior. Il s'agit des travaux concernant l'organisation moderne dans son aspect pratique et surtout théorique.

La question reste fort complexe, car la structure de l'organisation dépend de son contact avec les individus qui la composent ainsi que du milieu environnant et du caractère même de l'exploitation donnée, donc de plusieurs facteurs variables. Toute production massive représente une sorte de chaîne de commandants et de commandés entre lesquels existent différentes dépendances, qu'on étudie à

l'aide de nombreux tests et questionnaires. L'organisation rationnelle toutefois n'est pas un ensemble d'individus placés les uns en face des autres, mais bien plus des groupes travaillant côte à côte dans un ensemble. Un des auteurs de l'ouvrage cite comme exemple Dior, grand couturier de Paris, travaillant dans un milieu connu comme un des plus individualistes du monde. Après sa mort, son entreprise ne s'est pas effondrée car l'organisation était suffisamment au point pour que Yves St-Laurent puisse prendre la relève sans que la maison souffre de ce changement de personne.

En général, la stabilité de l'organisation reste menacée à l'intérieur par des facteurs tels que l'autorité, le dynamisme et la politique en longue période des groupes qui la composent. Le milieu environnant intervient suivant les tendances à la prospérité ou à la récession de l'ensemble économique. Théoriquement, la croissance de l'organisation peut être expliquée par des équations, et illustrée par des modèles mathématiques; dans le domaine des faits cependant, ils ne sont pas toujours parfaitement applicables.

Les auteurs de l'ouvrage semblent dans l'ensemble minimiser à l'excès le rôle de l'individu. Ainsi, l'exemple du couturier Dior dont la société est passée sans dommages apparent entre les mains d'Yves St-Laurent n'est pas totalement valable. En réalité, il s'agissait d'un changement de personnalité et non pas de personne, ce qui demeure fort différent. D'autre part, même sur le plan américain, l'anonymat de l'organisation dépend souvent uniquement de la qualité des hommes qui la dirigent. Il est évident cependant que si on admet le rôle des personnes comme un des facteurs prépondérants, toute étude théorique de l'organisation devient extrêmement malaisée, surtout en ce qui concerne les groupes détenant les postes de commandes.

Le livre intéressera les administrateurs ainsi que ceux qui voudraient étudier la structure de l'organisation moderne type. A.P.

Histoire des théories économiques spatiales, par CLAUDE PONSARD. Un vol., 6½ po. × 10, broché, 202 pages. (ÉTUDES ET MÉMOIRES, NO 41, CENTRE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES). — Librairie ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris (5^e), 1958.

Les premières théories économiques spatiales datent du début du XIX^e siècle. Heinrich von Thünen en est l'initiateur. S'il est vrai que le problème des espaces économiques a préoccupé certains économistes avant Thünen, il est aussi vrai d'affirmer que ces préoccupations n'ont pas abouti à une étude systématique du problème. Les découvertes dans ce domaine n'ont été que les prolégomènes de la théorie de l'école germanique.

Longtemps, on a considéré les théories spatiales comme étrangères à la théorie économique générale. Ce n'est que récemment qu'un sérieux effort d'intégration a été tenté. Walter Isard, dans son ouvrage *The General Theory of Location and Space Economy*, publié en 1949, parle des «outsiders» de la vie économique. Si on a mis un siècle et demi avant de rattacher les théories spatiales à la théorie économique générale, ce n'est pas sans raison. En effet, l'étude de la localisation